

**MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
ET DE LA DECENTRALISATION**

=====
**DISTRICT DE BAMAKO
MAIRIE DE LA COMMUNE V
communev@yahoo.com**
=====

**REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE-UN BUT-UNE FOI**
=====

DISTRICT DE BAMAKO

MAIRIE COMMUNE V

DOSSIER n°6 DEJEUNER DE PRESSE

Constitué de :

- Note de présentation
- Récapitulatif du Budget additionnel 2019
- Etat d'exécution du budget du 01/07 au 31/12/2019

OLYMPE HOTEL

Février 2020

SOMMAIRE

Rubriques	Pages
INTRODUCTION.....	4
I LA COMMUNE V DU DISTRICT DE BAMAKO	6
1.1. Création et localisation	6
1.2. Population et Evolution.....	6
II ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES ET SERVICES DE LA COLLECTIVITE	8
2.1. Organisation et Fonctionnement des Organes	8
2.2. Organisation et Fonctionnement des Services de la Mairie.....	9
2.3. Les Services déconcentrés et le Personnel mis à disposition	10
2.4. Les Partenaires	11
III RESSOURCES FINANCIERES ET EMPLOIS CORRESPONDANTS	11
3.1. Sources et emplois des fonds	11
Tableau n° 3 Récapitulatif des fonds suivant leur provenance du 01/7 au 31/12/2019...	11
Tableau n° 4 Situation de la mobilisation des redevances du 01/7 au 31/12/2019.....	12
Tableau n° 5 Situation de la mobilisation des taxes du 01/7 au 31/12/2019.....	13
Tableau n° 6 Récapitulatif des recettes par rubriques	14
Tableau n° 7 Détail des recettes	15
Tableau n° 8 Détail des Dépenses	17
3.2. Récapitulatif du budget additionnel 2019.....	19
IV REALISATIONS SUIVANT LES DOMAINES.....	21
4.1. Formation.....	21
4.2. Institutionnel.....	21
4.3. Cadre et Moyens de travail	23
4.4. L'Environnement et le cadre de vie.....	23
4.5. En rapport avec les Partenaires	23
V DIFFICULTES RENCONTREES	23
5.1. Financières.....	23
5.2. Foncière	24
VI PERSPECTIVES DES SIX (6) PROCHAINS MOIS	24
VII CALENDRIER DES RESTITUTIONS DANS LES QUARTIERS	24
A ANNEXES	25
A1 Acteurs Partenaires du niveau local	25
A2. Encadrement légal de la restitution de la gestion	25

INTRODUCTION

A la suite des élections communales du 20 novembre 2016, le Conseil Communal présidé par Monsieur Amadou OUATTARA le Maire, a été installé le 19 décembre 2016. Comme pour faire un bilan des six (6) derniers mois au titre de l'exercice budgétaire 2019, le présent « document de presse » à vocation de restituer à l'opinion Communale, et Nationale, les réalisations pour la période du 01 juillet au 31 décembre 2019. L'objectif recherché est de susciter le questionnement, fournir les explications et apporter tout l'éclairage utile à la participation et la responsabilisation citoyenne.

En effet, la recherche et l'acceptation du suffrage des électeurs de la Commune V du District de Bamako, met à la charge du récipiendaire que nous sommes, l'obligation de restituer, c'est-à-dire de rendre compte de ce qui a pu être fait de l'ambition qui a été affichée à savoir :

- Consolider les acquis du 1^{er} Semestre de l'exercice 2019.
- Poursuite de la Mise en œuvre du projet de société.

En vue de la consolidation des acquis au titre du 1^{er} Semestre de l'exercice 2019 et en vertu du principe de continuité de l'administration, nous avons œuvré au maintien et à la consolidation du climat social eu égard au contexte politico sécuritaire et social. Merci à Dieu, aucun fait majeur susceptible d'être signalé n'est survenu sur le territoire de la Commune le semestre précédent.

La Mairie de la Commune V du District de Bamako a conformément à la loi et aux dispositions réglementaires en vigueur, assuré une prise en charge des fortes, complexes et diverses demandes sociales, personnelles, associatives, syndicales et communautaires. Pour cela, le fonctionnement normal des organes (délibérant et exécutif) et la complémentarité opérationnelle des services techniques propres, déconcentrés de l'Etat et du District de Bamako ont beaucoup compté.

I. LA COMMUNE V DU DISTRICT DE BAMAKO

1.1. Création et localisation

Créée par l'ordonnance n°78-34/CMLN du 18 août 1978 la commune V couvre une superficie de 41km² et comprend huit (8) quartiers administratifs dont quatre (4) sont lotis et viabilisés (Quartier Mali, Badalabougou, Torokorobougou, et Sema 1) trois (3) lotis mais non viabilisés (Daoudabougou, Sabalibougou, Kalaban Coura) et un (1) partiellement loti et viabilisé (Baco-Djicoroni). La commune est limitée :

- ✓ à l'est par le cours du marigot Sogoniko, du lit du fleuve Niger jusqu'au pont des Martyrs de longitude 7° 8' 50'' ouest et de latitude 19° 33' 23'' nord.
- ✓ de ce pont une ligne droite d'orientation Sud-ouest passant à 150m à l'ouest des installations de l'aéroport de Sénou et aboutissant à l'extrême sud du District.
- ✓ au nord et au nord-ouest par la portion du fleuve Niger comprise entre la limite est et la limite Sud du District.
- ✓ au Sud-ouest par la portion de la limite Sud du District comprise entre le fleuve NIGER et la limite est de la commune II.

La Commune V abrite plusieurs îles immatriculés par le SDU de Bamako et environs dont les îles n°17 et 18 de Badalabougou ; les îles n° 8, 9, 10, 11, 12,14 de Torokorobougou. Les îles les plus étendues du secteur sont : l'île n°11 de Torokorobougou (20 Ha environ) et l'île n°17 de Badalabougou, Diala Ngoun avec une superficie de 21 hectares, 24 ares.

Sur le plan politico-administratif, la Commune V est dirigée par un conseil communal composé 45 conseillers, dont 14 femmes. Il existe un centre principal d'état civil et six (06) centres secondaires.

Tous les services déconcentrés de l'Etat sont représentés dans la commune, dont le service assainissement. La commune les mobilise en fonction de ses besoins, conformément aux dispositions légales régissant la mise à disposition des fonctionnaires de l'Etat.

1.2. Population de la commune et évolution

Selon les résultats provisoires du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de juillet 2009, la population totale de la commune V est estimée à 414 668 habitants, dont 49,8% de femmes et 50,2% d'hommes.

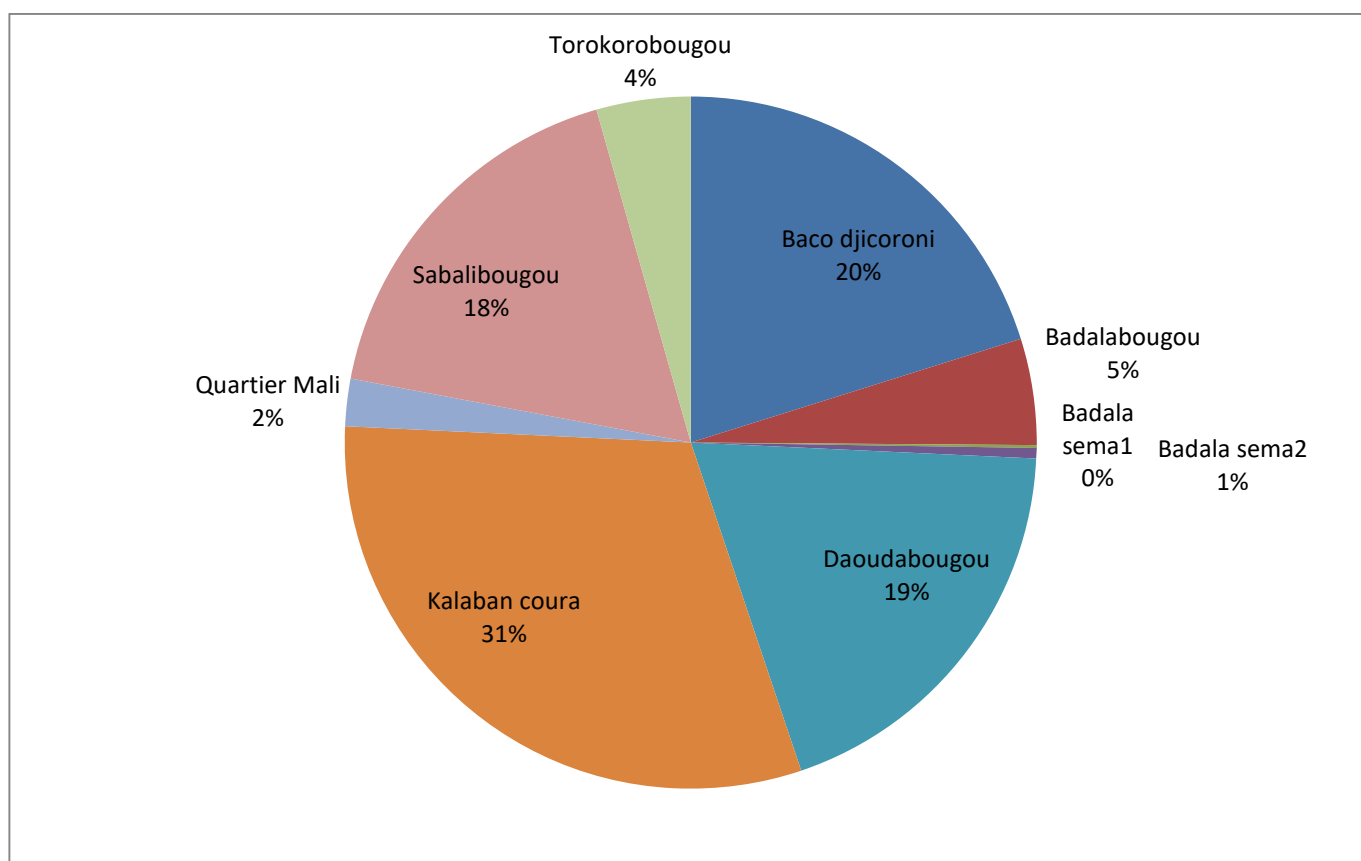
La population est largement dominée par les jeunes de moins de 30 ans. Cette tendance se maintient dans le cadre des projections 2019 et 2020.

Tableau 1 : Répartition de la population par sexe et par quartier

Nom du quartier	Estimation de la population résidente en 2016			Estimation de la population résidente en 2017		
	Nombre d'hommes	Nombre de femmes	Population totale	Nombre d'hommes	Nombre de femmes	Population totale
BACODJICORONI	69 098	69 124	138 222	74 280	74 309	148 589
BADALABOUGOU	17 022	17 808	34 830	18 298	19 144	37 442
BADALABOUGOU SEMA I	456	529	985	490	569	1 059
BADALABOUGOU SEMA II	1 706	1 750	3 456	1 833	1 882	3 715
DAOUDABOUGOU	65 458	64 572	130 030	70 367	69 415	139 782
KALABAN COURA	106 101	108 105	214 206	114 059	116 213	230 272
QUARTIER MALI	7 588	7 462	15 051	8 158	8 022	16 180
SABALIBOUGOU	60 524	57 941	118 464	65 063	62 286	127 349
TOROKOROBOUGOU	15 054	15 330	30 384	16 183	16 479	32 662
Total Commune	343 007	342 622	685 629	368 732	368 318	737 050

Source DRSIAP du district de Bamako, février 2016

Graphique 1 : Répartition des populations entre les 8 quartiers



L'observation de la figure ci-dessus montre que le quartier de Kalaban coura est le plus peuplé avec 31% de la population de la Commune V. Il est suivi par les quartiers de Baco-Djicoroni avec 20%, Flabougou Daoudabougoun 19% Sabalibougou avec 18%.

2.1.2. Le bureau Communal (organe exécutif).

Le bureau Communal est présidé par le Maire et compte cinq (5) adjoints. Ils se sont réunis six (06) fois soit en moyenne une (01) fois par mois, en raison du particulier climat social qui a marqué le 1^{er} semestre 2019.

Dates de tenue des réunions					
Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
05	-	-	02	-	10
16					
23					
31					

2.2. Organisation et Fonctionnement des Services de la Mairie.

2.2.2. Organisation des services

Le fonctionnement des services prend en compte les services Propres (administratifs et juridiques ; Financiers et Comptables ; Développement Communautaire) et les services déconcentrés de l'Etat et du District de Bamako.

2.2.2.1. Le Secrétaire Général

Il assiste le Maire dans le fonctionnement des services propres et rattachés et la gestion du Personnel propre, détaché et ou mis à disposition.

2.2.2.2. Le Service Administratif et Juridique

Est structuré en sections, Centres et bureaux pour les matières relevant de :

- Le Personnel ;
- L'Etat Civil ;
- Recensement et Elections ;
- Affaires juridiques et Contentieux ;
- Le Secrétariat général.

2.2.2.3. Le Service du Développement Communautaire

Est structuré en sections, pour les matières relevant de :

- L'Education ;
- La santé et développement communautaire;
- Le jumelage /Coopération Décentralisé.

2.2.2.4. Le Service Financiers et Comptables

Est structuré en sections, bureaux et poste pour les matières relevant de :

- Les marchés et places ;
- La Comptabilité Matière ;
- La régie des Recettes ;
- La régie des Dépenses ;
- Pool Informatique et la Mobilisation Sociale ;
- Les Postes de Recouvrements.

2.2.2.5. La Cellule de communication :

En fin d'installation, la cellule de communication assure, la communication sur l'ensemble des activités de la Mairie par :

- Le suivi et la gestion de la couverture médiatique ;
- Le partage et la diffusion des informations ;
- La Promotion de l'image de la Commune par la mise à jour du site « communeV@yahoo.com » ;

Tableau n° 2 : Récapitulatif des effectifs du Personnel au 31/12/2019

N° Ordre	Corps	Effectif	Catégories
Fonctionnaires			
1	Administrateur Territorial	10	A
2	Inspecteurs des finances	06	
3	Ingénieur Territorial	02	
4	Comptables	06	B
5	Technicien Territorial	03	
6	Secrétaire d'administration	03	
7	Contrôleur des finances locales	20	
8	Attaché d'administration Territoriale	22	C
9	Adjoint des finances locales	19	
10	Adjoint technicien territorial	03	
11	Adjoint d'attacher d'administration Territoriale	02	
		Effectifs	Catégories
12	Conventionnaires	6	A
13		10	B
14		10	C
15		9	D
16		28	E
Total		159	

2.3. Les Services Déconcentrés et le Personnel mis à disposition.

2.3.1 Le personnel mis à disposition de la Mairie.

Pour un effectif de seize, le personnel mis à disposition compte à la fois ceux payés sur le budget de l'Etat et ceux relevant du budget de la Mairie du District. Depuis le semestre précédent, l'effectif n'a pas varié.

N° Ordre	Corps	Effectif	Catégories
Personnel relevant du budget de l'Etat			
1	Attaché d'administration	0	B
2	Adjoint d'administration	03	C
3	Aide Bibliothécaire	01	D
4	Aide Archiviste	01	
5	Aide Documentaliste	03	
6	Aide comptable	04	
7	Planton	01	E
Personnel relevant du budget de la Mairie du District			
8	Inspecteur des finances locales	1	A
9	Administrateur Territorial	1	
10	Technicien supérieur Territorial	1	B
11	Technicien territorial	2	
12	Contrôleur des finances locales	1	C
13	Adjoint d'administration territorial	1	
14	Adjoint des finances locales	1	
Total		21	

2.3.2. Les Services Déconcentrés

* De l'Etat

Certains des services déconcentrés de l'Etat sont présents dans la Mairie de la Commune V. Ils interviennent dans de nombreux domaines à savoir :

- l'Antenne du bureau spécialisé des Domaines et du Cadastre ;
- L'antenne de l'Urbanisme et de l'Habitat ;
- L'agriculture ;
- Le service d'hygiène ;
- Le service du contrôle des pollutions et nuisances ;
- La Jeunesse ; les sports les Arts et la Culture ;
- La Promotion de la femme de l'Enfant et de la Famille ;
- L'élevage ;
- Le contrôle phytosanitaire.

* De la Mairie du District

- La Brigade Urbaine de Protection de l'Environnement.

2.4. Les Partenaires :

- l'AFD
- La Mairie d'AIX-EN-PROVENCE ;
- SADEV Mali
- Coopération Japonaise
- l'Agglomération Grand Paris SUD ;
- Le bureau des projets de la Chambre d'agriculture ;
- La Commune des Parcelles Assainies de Dakar ;
- la coopérative d'assainissement COGENET-CV ;
- la SNGP-Mali.

III. RESSOURCES FINANCIERES ET EMPLOIS CORRESPONDANTS

3.1. Sources et Emplois des fonds

Comme le précédent, les ressources financières employées au titre du 2^{ème} semestre de l'exercice budgétaire 2019, ont trois (3) provenances essentiellement à savoir : les fonds propres, les fonds transférés, et les subventions des partenaires (nationaux et étrangers). Pour les fonds propres, ils proviennent des taxes et redevances foncières, de jouissances, administratives et techniques dans les limites prévues par la loi et les règlements des finances publiques.

Les fonds transférés proviennent du budget de l'Etat et sont destinés pour l'essentiel, au paiement des salaires du personnel enseignant, l'entretien des salles de classes, la réparation des manuels scolaires et aux activités de la santé communautaire.

Aucune des ressources ayant été objet d'emplois durant 1^{er} semestre n'avait pour provenance le droit de tirage ANICT. Pour les subventions des partenaires (nationaux et étrangers), leur emploi, a été dans le cadre de la formation et la réalisation d'ouvrages d'assainissement.

Tableau n°3. Récapitulatif des fonds suivant leur provenance du 01/07 au 31/12/2019

N° Ordre	Provenance du fonds	Montant	Observations
1	Fonds propres de la Mairie	450 949 296	Exercice 2019
2	Etat (fonds transférés)	1 651 822 302	Salaires Enseignants ; Santé/Assainissement.
3	Partenaires	14 132 032	Non remboursable
Total		2 116 903 630	

Tableau n°4 : Situation de la mobilisation des redevances du 01/07 au 31/12/2019

N°	POSTES	EXERCICE 2019			
		Recensé	Recouvré	Reste à recouvrer	Taux %
1	Kalaban coura 1	10 210 000	7 756 500	2 453 500	76
2	Kalaban coura 2	13 065 500	5 174 000	7 891 500	40
3	Kalaban coura 3	7 705 500	4 169 000	3 536 500	54
4	Kalaban coura 4	17 275 500	7 594 500	9 681 000	44
TOTAL		48 256 500	24 494 000	23 562 500	51
5	Baco-Djicoroni 1	13 935 500	5 110 000	8 825 500	37
6	baco-Djicoroni 2	12 278 500	7 635 500	4 643 000	62
TOTAL		26 214 000	12 745 500	13 468 500	49
7	Contats 1	19 949 000	14 409 500	5 539 500	72
8	Contats 2	22 854 000	15 049 500	7 804 500	66
TOTAL		42 803 000	29 459 000	13 344 000	69
9	Daoudabougou 1	6 353 500	3 314 000	3 039 500	52
10	Daoudabougou 2	6 421 500	2 647 000	3 774 500	41
TOTAL		12 775 000	5 961 000	6 814 000	47
11	Badalabougou	11 732 000	5 031 500	6 700 500	43
12	Sabalibougou	10 612 500	6 562 000	4 050 500	62
13	Torokorobougou	9 182 000	3 589 500	5 592 500	39
14	Etablissements des Nuits	8 500 000	1 743 000	6 757 000	21
TOTAL		170 075 000	89 585 500	80 489 500	53

Tableau n°5 : Situation de la mobilisation des taxes du 01/07 au 31/12/2019

N°	Centres Etat-Civil	Mariages		Légalisations	Tickets	Livrets	TOTAL
		TDRL	Publications				
1	Kalaban Coura	6 021 000	8 759 500	457 000	3 450 000	700 000	19 387 500
2	Daoudabougou	3 870 000	5 448 000	117 000	2 000 000	420 000	11 855 000
3	Centre Principal	2 691 000	3 990 000	226 000	1 550 000	100 000	8 557 000
4	Baco Djicoroni	2 619 000	4 119 500	55 000	2 770 000	279 000	9 842 500
5	Sabalibougou	1 926 000	2 843 000	84 000	1 695 000	200 000	6 748 000
6	Badalabougou	1 134 000	1 710 500	131 000	1 670 000	115 000	4 760 500
7	Garantiguibougou	1 962 000	2 618 000	119 000	1 010 000	225 000	5 934 000
TOTAL		20 223 000	29 488 500	1 189 000	14 145 000	2 039 000	67 084 500

Tableau n°6 : Récapitulatif des recettes par rubriques

NATURES DES RECETTES	PREVISIONS	REALISATIONS	TAUX	OBSERVATIONS
Recettes Propres : impôts, taxes et redevances	657 250 000	450 949 296	68,46	Ce sont des recettes proprement recouvrées par la Mairie.
Etat : Subvention de Fonctionnement et autres ressources Transférées	2 050 000 000	1 651 822 302	80,58	Ces fonds mobilisés sont ceux relative aux salaires des fonctionnaires des collectivités territoriales émergeant sur le budget communal (Education et santé).
Résultat du Patrimoine / Reserve Capitalisé (Excédents de fonctionnement capitalisés)	58 295 000	70 000 000	120,08%	la réalisation représente le montant prélevé sur les ressources propres.
TOTAL	2 708 750 000	2 102 771 598	77,63	

Tableau n°7 : Détail des recettes

RESSOURCES	PREVISIONS	REALISATIONS	TAUX
Excédent de fonctionnement 2^{ème} semestre 2019	58 295 000	70 000 000	120,08
TDRL	100 000 000	12 944 432	12,94
Etablissement de nuit	7 500 000	1 535 000	20,47
Taxe sur la publicité et affichage	25 000 000	16 695 500	66,78
Débit de boisson	25 000 000	1 701 000	6,80
Etat civil	20 000 000	14 285 000	71,43
Taxe Marché / Foire	42 500 000	29 624 000	69,70
Légalisation et signature	2 000 000	1 192 000	59,60
Impôts Traitement Salaire ITS	85 000 000	72 970 924	85,85
Taxe moulins	1 000 000	293 000	29,30
Taxe sur le Bétail	500 000	300 000	60,00
Patentes	100 000 000	132 471 252	132,47
Concession redevance	2 500 000	166 000	6,64
Redevance appareils	4 000 000	685 000	17,13
Vente eau	2 750 000	1 185 000	43,09

Tableau n°7 : Détail des recettes (suite)

RESSOURCES	PREVISIONS	REALISATIONS	TAUX
Taxe Foncière	15 000 000	11 007 108	73,38
Taxe à usage privatif	60 000 000	62 908 250	104,85
Taxe d'autorisation de construire	2 000 000	1 990 000	99,50
Taxe d'autorisation de spectacle	5 000 000	505 000	10,10
Livrets de familles	40 000 000	31 134 500	77,84
Location magasin	20 000 000	25 087 500	125,44
Autre redevance	3 000 000	1 357 000	45,23
Autre loyer	7 500 000	5 695 080	75,93
Latrine	500 000	230 000	46,00
Redevance sanitaire	2 000 000	1 085 750	54,29
Redevance scolaire	1 000 000	340 000	34,00
Différence positive	25 000 000	1 870 000	7,48
Vente de terrain	25 000 000	2 217 250	8,87
Produit de cession	35 000 000	19 473 750	55,64
Total	632 250 000	450 949 296	68,46

Tableau n°8 : Détail des Dépenses

Natures des Dépenses	Prévisions	Réalisations	Taux
Salaires du personnel de Mairie	272 500 000	215 837 616	79,21
Salaires du personnel Education et du personnel de la santé	1 650 000 000	1 540 195 717	93,35
Indemnités et Primes	25 000 000	17 210 793	68,84
Fournitures de bureau, scolaires et petits matériels	39 397 000	22 731 530	57,70
Carburants	25 000 000	20 520 000	82,08
Indemnités des élus	40 000 000	24 445 000	61,11
Missions et réceptions	10 000 000	312 236	3,12
Frais d'étude; recherche et de développement	50 000 000	7 080 000	14,16
Investissements réalisés	403 295 000	114 762 100	28,46
Prélèvement obligatoire	116 590 000	70 000 000	60,04
Subvention aux organismes	70 000 000	40 964 000	58,52
Aides et secours aux indigents	7 000 000	600 000	8,57
Cotisations obligatoires	10 000 000	8 090 108	80,90
Electricité	10 000 000	4 996 448	49,96
Eau	5 000 000	808 397	16,17

Tableau n°8 : Détail des Dépenses (suite)

Natures des Dépenses	Prévisions	Réalisations	Taux
Rémunération d'intermédiaire	30 000 000	5 355 680	17,85
Autre charge externe	25 000 000	24 049 240	96,20
Achat d'étude et de prestation de service	25 000 000	10 385 199	41,54
Dépenses de communication	5 000 000	3 240 324	64,81
Voyages et déplacement	11 500 000	10 515 300	91,43
Fête et cérémonies	125 000 000	14 308 800	11,45
Locations et charges locatives	2 500 000	2 050 000	82,00
Achat de fournitures liées à l'informatique	19 897 000	8 871 390	44,59
Foires exposition	5 000 000	5 000 000	100
Pénalité et amendes	25 000 000	3 174 497	12,70
Transport de personnes	5 000 000	3 735 000	74,70
Immobilier	17 000 000	13 583 257	79,90
Autre fournitures stockés	7 500 000	7 500 000	100
Denrée alimentaires	10 000 000	2 419 000	24,19
Documentation General et technique	7 000 000	4 130 000	59,00
Total	3 052 679 000	2 206 871 632	72,29

3.2. Récapitulatif du budget additionnel 2019

Section FONCTIONNEMENT

RECETTES

Nomenclature				NATURE DE LA RECETTE	Réalizations 2017	Prévisions 2018	Propositions 2019	Vote du Conseil
Sous-titre	Imputations							
	Chap.	Art	Parag					
71				IMPOTS ET TAXES	514 572 767	807 000 000	890 000 000	
72				PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERS	205 250 290	316 800 000	295 900 000	
73				TRANSFERTS RECUS D'AUTRES ADMINISTRATIONS	2 509 931 204	3 619 580 000	3 640 484 000	
82				PRODUITS DES CESSIONS DES IMMOBILISATIONS		0	200 000 000	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT					3 229 754 261	4 743 380 000	5 026 384 000	0

DEPENSES

Nomenclature				NATURE DE LA DEPENSE	Réalizations 2017	Prévisions 2018	Propositions 2019	Vote du Conseil
Sous-titre	Imputation							
	Chap.	Art	Parag					
61				CHARGES DE PERSONNEL	2 621 882 486	3 733 000 000	3 749 000 000	
62				ACHAT DE BIENS ET SERVICES	322 120 740	568 500 000	718 794 000	
63				SUBVENTIONS	69 030 500	100 000 000	150 000 000	
64				TRANSFERT COURANT	19 202 773	22 000 000	40 000 000	
65				FRAIS FINANCIERS ET CHARGES ASSIMILEES	0		0	
66				AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	70 958 328	110 000 000	130 000 000	
83				CHARGES HORS GESTION COURANTE	4 000 000	100 000 000	100 000 000	
89				PRELEVEMENT	70 000 000	109 880 000	138 590 000	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					3 177 194 827	4 743 380 000	5 026 384 000	0

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES

Nomenclature				NATURE DE LA RECETTE	Réalizations 2017	Prévisions 2018	Propositions 2019	Vote du Conseil
Sous-titre	Imputations							
	Chap.	Art	Parag					
10				DOTATIONS - FONDS DIVERS - RESERVES	0		0	
11				RESULTAT PATRIMONIAL	70 000 000	109 880 000	288 590 000	
12				SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	79 874 359	700 000 000	750 000 000	
82				PRODUITS DES CESSIONS DES IMMOBILISATIONS	52 317 467	535 000 000	0	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT					202 191 826	1 344 880 000	1 038 590 000	0

DEPENSES

Nomenclature				NATURE DE LA DEPENSE	Réalizations 2017	Prévisions 2018	Propositions 2019	Vote du Conseil
Sous-titre	Imputation							
	Chap.	Art	Parag					
21				IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 360 000	15 000 000	10 000 000	
22				TERRAINS, SOL, SOUS-SOL	75 000	47 500 000	25 000 000	
23				BATIMENTS, INSTALLATIONS TECHNIQUES	288 412 325	892 000 000	813 210 000	
24				MATERIELS	43 353 588	375 000 000	175 000 000	
26				PRISE DE PARTICIPATIONS-PLACEMENTS ET CAUTIONNEMENTS	0	15 380 000	15 380 000	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT					334 200 913	1 344 880 000	1 038 590 000	0

IV. REALISATIONS SUIVANT LES DOMAINES D'INTERVENTION

4.1. Formation.

Le Secrétaire général et le chef des services financiers ont participé à la formation sur l'audit des Collectivités territoriales au centre de Formation des Collectivités Territoriales (CFCT) novembre 2019.

Le personnel des services financiers a poursuivi la formation relative à la passation des marchés et à l'insertion du plan de passation dans le SIGMAP, à l'autorité de régulation des marchés publics en Décembre 2019.

4.2. Institutionnel

*** Suivant convocation n°04/MCV-DB du 05 août 2019, le conseil communal réuni en session extraordinaire a :**

1. Examiné et adopté à l'unanimité et par acclamation des conseillers communaux présents :

- L'interdiction de la vente et de la consommation du narguilé (chicha), du tramadol et autres produits assimilés, frauduleux, sur toute l'étendue du territoire de la Commune V, à compter de janvier 2020.
- Le budget du revêtement en ROADPCKER PLUS, de deux (2) rues test du projet d'aménagement de 100 des rues les plus dégradées de la Commune, à hauteur du montant de francs : Soixante-seize millions, zéro dix-mille neuf-cents vingt-cinq (76 010 925 CFA).
- Le retour au Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, de l'ensemble des Fonctionnaires des Collectivités Territoriales mutés à la Mairie de la Commune V du District de Bamako de janvier 2017 à juillet 2019, pour absence de l'avis préalable du conseil communal et en raison de la limitation des ressources financières de la Mairie.
- Le renvoi à une prochaine session du Conseil, de l'examen du dossier de mountougoula ;
- Des demandes de changement de vocation des parcelles de terrain, 3237, 3238, 2670 et 2671 de Baco-Djicoroni, et de la régularisation de la parcelle AY/5 de Torokorobougou.
- La résiliation de deux (2) des contrats du personnel de la cellule de communication, conformément à la teneur de la délibération n° 036/MCV-DB du 14/12/2017.

2. En Information communication, le conseil a entendu :

- les Sieurs Cheick SAGARA, et Toumani BAGAYOKO, représentants respectifs de la cellule technique d'appui aux Communes (CTAC) et de BS-Global. Ils ont respectivement évoqué le bon déroulement des travaux en précisant les rues concernées, le suivi/contrôle des travaux en ce qui concerne le PADUB. Dans le cadre de l'alimentation en eau potable du quartier de Sabalibougou, le conseil communal a été informé du branchement effectif de cent quatre-vingt-dix-huit (198) familles et de la réalisation de vingt-deux (22) bornes fontaines publiques, pour environ 35 millions d'investissement.
- Le Conseil Communal a été informé de la grève du personnel du Centre de Santé de Référence de la Commune et des raisons pour lesquelles, le Maire s'est abstenu de signer le chèque afférent au paiement des ristournes.

3. En divers, le Conseil a abordé :

- La nécessité du travail en équipe et de l'amélioration de la communication entre ses membres.

*** Suivant convocation n°05/MCV-DB du 16 septembre 2019, le conseil communal, a examiné en session ordinaire :**

1. Examiné et adopté à l'unanimité et par acclamation des conseillers communaux présents:

- La délibération fixant les montants et taux des taxes et autres redevances de la Mairie au titre de l'exercice budgétaire 2020.
- Le plan de passation des marchés au titre de l'exercice budgétaire 2020.
- Les termes de références relatifs au recrutement de 50 agents de recensement.
- Le changement de vocation des parcelles de l'ilot PP issu du morcellement des titres fonciers 2670 et 2671 de Baco-Djicoroni.

2. Le Conseil a examiné et rejet à l'unanimité et par acclamation des conseillers communaux :

- La demande de changement de vocation des parcelles 3237 et 3238 de Baco-Djicoroni et la fermeture de la station-service.
- La demande de régularisation de la parcelle AY/5 de Torokorobougou.

3. A l'unanimité et par acclamation des conseillers communaux présents le conseil a décidé de :

- Différer l'examen de la candidature de Monsieur Baba DJIGA pour être chef de Quartier de Sabalibougou, en vue de trouver les créneaux porteurs de consensus entre les tendances.

4. En Information communication, le conseil a :

- Pris connaissance de la note relative à l'avancement du recasement des déguerpis à Mountougoula ;
- Été informé de l'état d'avancement des travaux du PADUB ;
- Été informé de la tenue de la foire artisanale et commerciale de la commune du 23 au 27 octobre 2019.

5. En divers, le Conseil a abordé :

- Les modalités du renouvellement des membres des comités paritaires dans le cadre du suivi du fonctionnement des ASACO et de la gestion des CSCOM ;
- Le suivi du courrier relatif à l'arrêt des travaux de la station « Star Oil » ;
- La mise en œuvre de l'interdiction de la Chicha à compter de janvier 2020.

*** Suivant convocation n°06/MCV-DB du 8 octobre 2019 en session ordinaire, le conseil**

1. Examiné et adopté à l'unanimité et par acclamation des Conseillers présents :

- le budget primitif de la Mairie au titre de l'exercice 2020.
- Le maintien de la totalité des contrats du personnel de la cellule de communication ;
- Le renvoi de l'examen de la résiliation du contrat de l'entreprise BS-Global.

2. En Information communication, le conseil a :

- Été informé de la préparation d'une rencontre entre le conseil et le cabinet d'audit des ressources humaines de la Mairie.

- Echangé avec Monsieur Babahamane MAIGA, le Gouverneur du District, sur la délibération relative au retour au Ministère, des fonctionnaires des Collectivités mutés en commune V de 2017 à 2019.
- Eté informé de la visite de prise de contact et de courtoisie de Monsieur l'Ambassadeur du Sénégal au Mali.

3. En divers, le Conseil a abordé :

- Les mesures à prendre en vue de la mise en œuvre de l'interdiction de la chicha et du tramadole à compter de janvier 2020 ;
- Le projet test d'informatisation de l'état civil en commune V et VI.
- L'embouteillage de la voie de Baco-Djicoroni.

4.3. Cadre et moyen de travail :

Le Conseil communal a poursuivi ses efforts d'offre et de maintien au profit du personnel et des usagers, d'un cadre d'accueil et de travail garantissant les commodités, confort et sécurité nécessaires à un meilleur rendement individuel et ou collectif du personnel.

4.4. L'Environnement et le cadre de vie :

- Les efforts dans le domaine de l'Environnement et du cadre de vie, concernent à la fois les missions quotidiennes de terrain, et le maintien en état de service des dépôts d'ordures en la faveur de la mise en œuvre du contrat d'affermage qui lie la Mairie et la coopérative d'assainissement des GIE, par la combinaison stratégique des moyens disponibles que sont : Deux (2) hydro-cureurs, une (1) multi benne et trente (30) Caissons.

- Ils portent également sur la restauration et ou l'amélioration du cadre de vie des populations, qu'il s'agisse des nouveaux parcellement ou des anciens tissus non viabilisées préalablement. Dans ce cadre et grâce à l'appui du partenaire Grands Paris SUD, en plus de la transformation en pavées des déchets plastiques, la rue 392 de Daoudabougou a bénéficié d'un financement à hauteur de 30 millions de Francs CFA, destinés à la réalisation de puisards dans les concessions riveraines.

4.5. En rapport avec les partenaires

* Finition des travaux de voirie et de drainage des eaux, dans le cadre de la phase II du Programme d'Assainissement et de Développement urbain de Bamako (PADUB), financé par l'AFD à hauteur de : 4. 924. 060. 974 milliards de F CFA et un délai de 10 mois.

* Réception provisoire des travaux d'aménagement de l'ilot 108 de Baco-Djicoroni ACI par la Cellule de suivi de la Politique Nationale de la ville (CSPONAV) en novembre 2019 à Baco-Djicoroni ACI, financé dans le cadre du PACUM à hauteur de : 50 911 780 F CFA et un délai de 4 mois.

V. DIFFICULTES RENCONTREES

5.1. Financières

Entre autres causes des difficultés financières de ce 2^{ème} semestre, figurent :

- Le climat social resté en général peu réceptif ;
- Les jours de grève du personnel et des marchés et des sit-in;
- Le refus systématique de l'enrôlement bioélectronique par les occupants des équipements Collectifs marchands (non encore levé).

5.2. Foncière

- Le difficile recasement des 4000 déguerpis à Mountougoula en raison des procédures judiciaires non encore clôturée ;
- L'arrêt de la régularisation des occupation pour non approbation des plans de réhabilitation..

VI. PERSPECTIVES DES SIX (6) PROCHAINS MOIS

- 6.1. Poursuite du recasement des déguerpis à Mountougoula/Diallakorobougou, par le Conseil Communal.
- 6.2. Elaboration et adoption par le Conseil, du budget additionnel 2020 avant le 30 juin 2020.
- 6.3. Mise à jour du Site Web de la Mairie (en cours).
- 6.4. Poursuite des démarches en vue de la levée des obstacles à la généralisation du recouvrement Bioélectroniques des taxes et autres redevances (en cours).

VII. Calendrier des restitutions à la Presse et dans les quartiers

Dates	Jour	Activité/Quartiers	Horaires	Lieux
29/02/2020	Samedi	Déjeuner de Presse	12 h30 mn	Olympe Hôtel
01/03/2020	Dimanche	Badalabougou SEMA 1	16 heures	Centre d'état civil secondaire de Badala/SEMA 1
02/03/2020	Lundi	Daoudabougou		Centre d'état civil secondaire de Daoudabougou
03/03/2020	Mardi	Sabalibougou		Centre d'état civil secondaire de Sabalibougou
04/03/2020	Mercredi	Quartier-Mali Torokorobougou		Centre Principal d'état civil
05/03/2020	jeudi	Baco-Djicoroni		Centre d'état civil secondaire de Baco-Djicoroni
06/03/2020	Vendredi	Kalaban-coura		Centre d'état civil secondaire de Kalaban-coura
07/03/2020	Samedi	Garantiguibougou		Centre d'état civil secondaire de Garantiguibougou

A. ANNEXES

A1. Acteurs Partenaires du niveau local

- Les chefs de quartier et leurs conseillers,
- Les élus locaux
- les Services Techniques Déconcentrés,
- Les organisations de la société civile (la CAFO, le Conseil des Jeunes, les CGS, les ASACO, AME, APE, les comités de gestion scolaire, les associations)
- Les leaders religieux,
- Le RECOTRAD
- Les institutions de micro finances,
- Les coopératives :
- Les GIE d'assainissement ; agricoles et éleveurs
- Les commerçants,
- les artisans.

A2. Encadrement légal de la restitution de la gestion :

« Loi N° 2017-051 du 02 Octobre 2017 Portant code des Collectivités Territoriales. »

Article 248: définit les ressources des collectivités Territoriales.

Article 287 : le Compte Administratif de l'ordonnateur est soumis au vote de l'organe délibérant de la collectivité territoriale ainsi que le compte de gestion du comptable. L'organe délibérant règle le budget de l'exercice clos en ce qui concerne les restes à recouvrer et à payer. Il statue sur les restes à recouvrer et les restes à payer en décidant, soit leur admission en non-valeur, soit leur report sur le budget additionnel de l'exercice en cours.

Article 288 : le président de l'organe exécutif procède annuellement à la restitution publique de la gestion de la collectivité au titre de l'année écoulée. Elle est ouverte à toute la population d'où le caractère public.